

VOCATION SECOURS

MAGAZINE D'INFORMATION DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS D'ILLE-ET-VILAINE

JANVIER 2020

N° 50



ACTUALITES

Découverte de la nouvelle Direction du SDIS

INNOVATIONS ET PROJETS

Une nouvelle technique de sauvetage de victimes ensevelies dans un silo

ORGANISATION FONCTIONNELLE

Le projet de plateforme technique et logistique prend forme

ORGANISATION TERRITORIALE

Une nouvelle organisation se met en place sur le territoire



édito



Ce moment est l'occasion de dresser le bilan de l'année écoulée et de vous présenter les projets structurants du SDIS 35 pour 2020. 2019 aura été une année dense, même si elle a été marquée par un mouvement social qui s'est inscrit dans la durée, portant des revendications relevant essentiellement de décisions nationales et non locales.

D'abord, le renouvellement de la convention entre le SDIS et le CHU de Rennes, en permettant de repositionner les équipes du SDIS sur les missions à caractère urgent et sur leur cœur de métier, s'est traduit par une forte réduction du nombre d'interventions, notamment dans le domaine du secours à personnes, qui représente 73,6% de l'activité du service : de 46 659 interventions entre le 1er janvier et le 30 novembre 2018 à 43 021 sur la même période en 2019, soit une baisse de 7,8%.

Ensuite, deux nouveaux centres d'incendie et de secours (CIS) ont été livrés (Vern-sur-Seiche et Le Blosne à Rennes), et deux autres ont été réhabilités : Sens-de-Bretagne et Montauban-de-Bretagne. Cet automne, les personnels de la Direction ont emménagé au sein des locaux de la nouvelle Direction départementale à Moulin de Joué, ce qui a permis d'engager la démolition de l'ancien bâtiment et la construction du nouveau CIS de Rennes Centre. Ces cinq projets représentent un investissement de 31,3 millions d'euros pour le Département, qui a décidé d'investir massivement dans de nouvelles infrastructures pour vous permettre d'accomplir dans les meilleures conditions vos missions au service de la sécurité des Bretonnais et d'améliorer votre qualité de vie au travail.

Cette modernisation des CIS se poursuivra en 2020, avec l'inauguration des nouveaux centres d'incendie et de secours de Gévezé et Saint-Méen-le-Grand, l'achèvement de la réhabilitation des CIS du Pertre et de Domalain et le lancement des travaux de construction de trois nouveaux CIS à Saint-Aubin-du-Couesnon, à Plélan-le-Grand et à Retiers.

Les travaux de la future plateforme technique et logistique mutualisée entre le SDIS et le Conseil départemental débiteront également sur le site du Hil dans les mois qui viennent, la mise en place du service unifié étant prévue pour début 2022. Il s'agit là d'un investissement majeur de près de 16 millions d'euros, qui dotera les équipes du SDIS et du Département d'un outil de travail moderne et performant dédié à l'entretien du parc de véhicules, à la gestion des équipements et à la logistique.

L'année 2020 verra par ailleurs la mise en œuvre d'une nouvelle organisation du SDIS, avec un redécoupage territorial et l'évolution des missions confiées aux groupements territoriaux, afin de favoriser la contribution de tous au modèle de sécurité civile.

Le 2 octobre dernier, la promotion 2018-2019 des « Cadet.te.s de la sécurité civile » a été mise à l'honneur. Ce programme a été renouvelé pour 2019-2020, avec une nouvelle promotion de 112 collégiens issus des classes de 5ème de six établissements qui seront formés à la prévention et aux gestes de sécurité tout au long de l'année scolaire. Ces jeunes Bretonnais qui s'engagent au service des autres font la fierté de notre territoire ! Nous espérons les voir rejoindre dans quelques années la grande famille des sapeurs-pompiers bretonnais.

Je tiens aussi à vous redire mon total soutien et ma détermination ainsi que ceux de l'Établissement face aux agressions et incivilités dont un trop grand nombre d'entre vous ont été victimes dans l'exercice de vos missions.

Je remercie également la Direction du SDIS, à qui j'exprime tout mon soutien, pour la justesse de son implication dans un contexte tendu où la raison et le respect réciproque doivent l'emporter.

Je vous présente, ainsi qu'à vos proches, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année et je vous renouvelle ma reconnaissance pour votre engagement au service de la sécurité de tous les habitants du territoire bretonnais.

Jean-Luc Chenut

Président du Conseil départemental

Président du Conseil d'administration du SDIS d'Ille-et-Vilaine

SOMMAIRE



3 ■ AGENDA

4-6 ■ ACTUALITÉS

7-9 ■ INNOVATIONS ET PROJETS

Le dispositif Vigik désormais étendu à 78 communes
Une nouvelle technique de sauvetage de victimes dans les silos

10-11 ■ ORGANISATION FONCTIONNELLE

Le projet de la plateforme technique et logistique se dessine

12-14 ■ ORGANISATION TERRITORIALE

Une nouvelle organisation se met en place sur le territoire

15-21 ■ INTERVENTIONS

22 ■ PRÉVENTION

Lors des activités sportives, prenez soin de vos yeux !

23 ■ SANTÉ

Partez du bon pied avec un bon petit déjeuner

24-26 ■ IMMOBILIER

Rennes Le Blosne dispose désormais d'un centre de secours entièrement réhabilité

27-29 ■ INFOS DES SERVICES

30-31 ■ CIS PRES DE CHEZ VOUS

RETROUVEZ-NOUS SUR |     SDIS 35 - Officiel

VOCATION SECOURS est le magazine du Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille-et-Vilaine www.sapeurs-pompiers35.fr

Directeur de la publication : Jean-Luc Chenut, président du Conseil d'administration du SDIS ■ Directeur de la rédaction : colonel Éric Candas, directeur départemental ■ Rédactrice en chef : Estelle Melki, responsable communication ■ Ont contribué à ce numéro : Patrice Fénéon, Régis Lécrivain, Franck Leguay, Carole Richard, Céline Claudel, Sébastien Saudubray, Hubert Materna, Patrick Ruée, Jean-Luc Trucas, Marion Vernhes et Stéphane Hubert (Conseil départemental). ■ Photos : Cellule photo-vidéo SDIS 35 - Réalisation graphique : Service Communication SDIS35 ■ Numéro : N°50 / Impression: Imp. IOV Communication - Tirage : 4300 exemplaires / N° ISSN : 1957-407X - Dépôt légal : à parution ■ Vocation Secours est imprimé sur un papier FSC qui garantit la gestion responsable des forêts, ainsi que la consommation responsable du bois et de ses produits dérivés. Plus d'infos sur www.fsc.org

Ça s'est passé près de chez vous...

1 13 septembre : Inauguration du centre d'incendie et de secours de Vern-sur-Seiche

Un an après le démarrage de sa construction, le nouveau centre d'incendie et de secours de Vern-sur-Seiche a officiellement été inauguré.

2 2 octobre : Cérémonie de mise à l'honneur des cadets de la sécurité civile

Pour la troisième année consécutive, le SDIS s'implique dans la formation de Cadets de la sécurité civile, en partenariat avec l'Education nationale, l'enseignement catholique d'Ille-et-Vilaine et le soutien du Conseil départemental. Une cérémonie de mise à l'honneur des collégiens engagés dans le dispositif a été organisée au Ponant à Pacé. Elle a réuni 112 cadets issus de 12 collèges du département (voir page 6).

3 12 octobre : Rencontres de la sécurité à Rennes

Le SDIS était présent au Centre Alma aux côtés des différents acteurs de la sécurité. Cette journée a permis au public de découvrir différents matériels, de l'appareil respiratoire isolant au matériel de désincarcération. La présence du véhicule d'intervention

chimique et biologique a été l'occasion de présenter les interventions liées aux risques chimiques. Impressionnant, le bras élévateur articulé a attiré cette année encore, de nombreux visiteurs, du plus petit au plus grand.

4 19 octobre : Passation de commandement à Romillé

Le lieutenant Gilles Renault succède au lieutenant Gilbert Ains en tant que chef de centre de Romillé. Nous remercions Gilbert Ains pour son implication et sa disponibilité durant les 35 années pour lesquelles il a œuvré en tant que sapeur-pompier volontaire, dont 6 années en qualité de chef de centre. Toutes nos félicitations à son successeur pour ses nouvelles fonctions !

5 17-18 janvier : Assises de la citoyenneté au Couvent des Jacobins à Rennes

Le SDIS était présent aux Assises de la citoyenneté, événement qui s'est déroulé au Couvent des Jacobins à Rennes. Une opportunité pour le SDIS de mettre en lumière différentes manières de s'engager pour plus de citoyenneté : la formation aux gestes qui sauvent, l'engagement en tant que Bon Samaritain ou comme sapeur-pompier volontaire.



Les événements à venir...

28 janvier à 19h : Cérémonie des vœux à l'école départementale des sapeurs-pompiers à L'Hermitage.

31 janvier à 18h30 : Passation de commandement à Erbrée. L'adjudant-chef Charles Messenger passera le commandement à l'adjudant-chef Stéphane Auguin.

28 février à 18h30 : Passation de commandement à Servon-sur-Vilaine. Le lieutenant Jean-Pierre Pannetier passera le commandement au sergent-chef Arnaud Leraillé.

1^{er} février à partir de 13h : Cross départemental des sapeurs-pompiers à Saint-Aubin-du-Cormier.



Le nouveau visage de la Direction départementale

Les travaux de la nouvelle direction départementale ont été réceptionnés en octobre. Malgré de nombreuses réserves techniques, le déménagement des services de la Direction a pu s'organiser courant novembre. 150 bureaux ont été installés sur une semaine. Ils regroupent les services qui étaient déjà

présents sur le site, ainsi que la mission Infrastructures-Santé sécurité au Travail et le groupement prévention situés sur le site du CIS Rennes Saint-Georges. Les services du CTA-CODIS prendront possession de leurs locaux avant la fin du 1^{er} semestre 2020.



▲ La salle de musculation

Cet emménagement dans les nouveaux locaux marquera la fin de cette première phase de travaux. La destruction de la villa occupée par le groupement prévision-opération à l'entrée du site actuel, et du bâtiment de la Direction sera réalisée courant janvier.

Seul le château sera conservé. Cette seconde phase de travaux intégrera également la construction de l'aile nord du bâtiment, destinée à accueillir le CIS de Rennes Saint-Georges dont le déménagement est prévu en décembre 2020.



▲ Une salle de réunion



▲ La terrasse extérieur



▲ Le gymnase



▲ La cafétéria



Le service réseaux ▲



▲ La pharmacie à usage intérieur



Salle de restauration ▶



Cadet.te.s de la sécurité civile : 112 nouveaux collégiens se forment cette année

Pour la troisième année consécutive en Ile-et-Vilaine, le Service départemental d'incendie et de secours s'implique dans la formation de « Cadet.te.s de la sécurité civile », en partenariat avec l'Education nationale, l'enseignement catholique d'Ile-et-Vilaine et le soutien du Conseil départemental. Une cérémonie de mise à l'honneur des collégien.ne.s engagé.e.s dans le dispositif a été organisée mercredi 2 octobre au Ponant à Pacé.

Un cadet de la sécurité civile récompensé

Des remerciements particuliers ont été adressés à un cadet du collège Sainte-Anne de Saint-Aubin-du-Cormier qui a su mettre en pratique son enseignement dans une situation assez délicate : Evann Gogibus qui, au cours d'un dîner dans un restaurant du parc d'attraction Disneyland Paris le 23 mars dernier, a été impliqué dans une alerte intrusion attentat qui s'est révélée par la suite être une fausse alerte.



Lors du mouvement de foule qui a suivi, il avait spontanément proposé son aide et son soutien pour porter secours aux personnes blessées ou réfugiées sous les tables, en faisant preuve d'un sang-froid remarquable. Le contrôleur général Eric Candas, chef du corps départemental des sapeurs-pompiers d'Ile-et-Vilaine, a tenu à saluer son attitude qui reflète parfaitement le comportement attendu d'un cadet de la sécurité civile, à noter qu'il est également jeune sapeur-pompier de la section Haute-Sève. Pour cela, il a reçu une lettre de félicitations.

La cérémonie a été l'occasion de féliciter les 104 cadet.te.s de la sécurité civile qui ont suivi la formation au cours de l'année scolaire 2018-2019. Ils sont désormais titulaires de l'attestation de Cadet.te.s de la sécurité civile, de l'attestation d'assistant de sécurité, et du diplôme de formation aux premiers secours qui leur ont été remis par les autorités au cours de la soirée.

La cérémonie a également permis d'accueillir officiellement 112 nouveaux collégien.ne.s retenue.s pour suivre la formation de Cadet.te.s de la sécurité civile au titre de l'année scolaire 2019-2020. Ces jeunes bénéficieront des différents enseignements qui leur seront dispensés le mercredi après-midi.

Les collèges impliqués dans la démarche des Cadets de la sécurité civile - Promotion 2019-2020

- Collège public Françoise Dolto à Pacé
- Collège public Angèle Vannier à Maen Roch
- Collège public Duguay Trouin à Saint-Malo
- Collège public Les Hautes Ourmes à Rennes
- Collège privé Saint-Joseph à Bain-de-Bretagne
- Collège privé Saint-Joseph à Argentré-du-Plessis

Pour plus d'informations sur les Cadets de la sécurité civile, flashez ce code





Le dispositif Vigik désormais étendu à 78 communes sur le département

Afin de permettre de réduire le délai d'intervention des secours, le dispositif Vigik, déjà déployé dans les 3 CIS rennais, est étendu à 11 nouveaux CIS sur le département. L'accès des sapeurs-pompiers aux immeubles d'habitation est ainsi facilité sur 78 communes en Ille-et-Vilaine.

Dans le Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques (SDACR), l'objectif de délai d'intervention du SDIS est fixé à 10 minutes en milieu urbain.

Cependant, il est constaté que les contrôles d'accès électroniques qui équipent les entrées des immeubles d'habitation compromettent souvent cet objectif, et obligent les sapeurs-pompiers à solliciter le voisinage.

Cette difficulté tend à s'intensifier avec le nombre d'immeubles équipés de ces boîtiers électroniques en forte augmentation. Cette progression a été très significative sur l'ensemble du département avec 35% d'augmentation ces dernières années.

Fonctionnement du dispositif Vigik

Le dispositif Vigik se compose d'un système de contrôle d'accès électronique situé à la porte de l'immeuble, et d'un badge infalsifiable et rechargeable qui doit être détenu pour permettre l'accès.

Depuis 2012, ce système développé à l'origine par La Poste, est ouvert aux sapeurs-pompiers des CIS rennais. Un fonctionnement toujours peu répandu en France, mais que le SDIS 35 a choisi aujourd'hui d'étendre à 11 nouveaux CIS en Ille-et-Vilaine. L'objectif est de faciliter l'accès des secours à une majorité d'immeubles d'habitation collective sur le département.

Concrètement, une borne d'encodage a ainsi été installée au cours de l'été dernier dans chacun de ces CIS. Elle permet de recharger les badges d'un code national «services d'urgences» reconnu par les centrales de contrôle d'accès Vigik.

Cette démarche permet d'améliorer la rapidité des secours et donc l'efficacité d'intervention des sapeurs-pompiers. 68 communes d'Ille-et-Vilaine sont concernées grâce à l'équipement de 11 CIS : Chartres-de-Bretagne, Betton, Bruz, Mordelles, Pacé, L'Hermitage, Saint-Malo, Rance Rive-Gauche, Fougères, Vitré et Redon.

Elle représente un coût d'acquisition des bornes de 11 000 euros financés à 60% grâce à un partenariat avec l'association départementale des organismes d'habitat d'Ille-et-Vilaine (ADO Habitat 35), auquel s'ajoute une redevance annuelle de 900 euros par an financée par le SDIS.



L'équipement du dispositif Vigik, c'est un accès facilité des secours ...

- Sur les 10 communes couvertes en 1^{er} appel par les trois CIS rennais, soit 68 000 foyers.
- Et désormais sur 78 nouvelles communes couvertes en 1^{er} appel par les CIS de Chartres-de-Bretagne, Betton, Bruz, Mordelles, Pacé, L'Hermitage, Saint-Malo, Rance Rive-Gauche, Fougères, Vitré et Redon.

Désormais 88 000 foyers en bénéficient, soit 96% des foyers protégés par un dispositif VIGIK en Ille-et-Vilaine.



Les spécialistes du sauvetage déblaiement mettent en place une nouvelle technique pour assurer le sauvetage de victimes ensevelies dans un silo

Il y a quelques années dans le département de l'Eure, un ouvrier s'était retrouvé enseveli jusqu'à la taille en voulant dégager du grain à l'intérieur d'un silo. Cet accident mortel avait conduit les différents spécialistes du sauvetage déblaiement à réfléchir sur une technique de sauvetage adaptée à ce type de situation.

Inspiré par l'innovation mise en œuvre par les sapeurs-pompiers de la Moselle, le SDIS d'Ille-et-Vilaine vient d'investir dans un dispositif de blindage de silo, opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2020. L'équipement a été fabriqué grâce à la collaboration d'un Centre d'aide par le travail (CAT) situé dans les côtes d'Armor. Il se compose d'encadrements et de planches de bois conçus pour être assemblés de manière à isoler la victime, et extraire le grain sans risquer de l'enfoncer plus profondément.



L'opération se déroule ainsi selon ce scénario :

1. La victime est sécurisée avec un lot de sauvetage par le personnel d'un 1^{er} FPT qui arrive sur place, de manière à éviter qu'elle ne continue à s'enfoncer
2. Les spécialistes sauvetage-déblaiement et GRIMP se coordonnent afin de mettre en place le dispositif de blindage du silo en définissant les actions de chacun :
 - ▶ Le GRIMP met en place une main courante et assure la descente des sauveteurs déblayeurs et des matériels
 - ▶ Les sauveteurs déblayeurs mettent en place le dispositif de blindage pour extraire la victime
3. Le personnel du GRIMP réalise l'extraction et la remontée de la victime depuis le sommet du silo

Le SDIS d'Ille-et-Vilaine se positionne comme précurseur sur la mise en place de cette nouvelle technique de sauvetage qui vient d'être validée dans le guide doctrine opérationnelle sur les interventions en silo. Peu de départements l'ont déployée à ce jour. A noter que l'Ille-et-Vilaine compte de nombreux silos verticaux et horizontaux sur son territoire.



L'ÉQUIPE SPÉCIALISÉE EN SAUVETAGE DÉBLAIEMENT

Conseiller technique départemental

Le Capitaine Sébastien Saudubray assure cette fonction depuis 5 ans.

Il est secondé par le Ltn Samuel Vaudelet qui est le référent départemental de la formation sauvetage déblaiement. Un référent Méthodologie et Opérationnelle, le capitaine Erwann Le Goff, et un référent matériel, l'adjudant-chef Jean Michel Darcourt, viennent compléter l'équipe d'encadrement.

Effectif

Actuellement, 92 spécialistes du sauvetage déblaiement composent l'équipe. Ils sont répartis sur les centres de Rennes Beaugard, Fougères, Dol de Bretagne, Bain-de-Bretagne et Redon (centre ressource). Parmi eux, on compte 6 chefs de sections (dont 5 formés en risques bâtimentaires), 19 chefs d'unité et 66 sauveteurs déblayeurs. Un référent sauvetage déblaiement est par ailleurs identifié dans les CIS sièges et ressources de la spécialité.

Formation

La formation initiale des SDE1 et SDE2 est désormais enseignée dans l'un des trois pôles zonaux de formations SD identifiés : pôle mutualisé des départements 44 et 35, 61 et 76, et 37, 41 et 18.

45 heures de formation théoriques et pratiques (pré-requis en FOAD), dont une manœuvre de nuit, sont nécessaires afin de valider la formation de niveau SDE1. 58 heures de formation permettent enfin d'acquérir la technicité nécessaire et les compétences en matière de commandement d'une unité SD (5 binômes SDE1) pour valider le niveau SDE2.

La formation des SDE3 est dispensée sur 64h à l'ECASC à Valabre durant laquelle les stagiaires perfectionneront leur GOC, leur raisonnement tactique et la conduite d'une colonne SD. Le spécialiste SDE3 pourra alors être amené à coordonner sur intervention 3 unités SD (33 spécialistes en sauvetage déblaiement) associées aux équipes cynotechnie.

Pour être inscrit sur la liste d'aptitude opérationnelle, chaque agent devra participer à une formation de maintien et de perfectionnement des acquis (FMPA) de 16h annuelle. Un projet de formation et d'acquisition de matériel de « manœuvre de force et désincarcération spécifique » interne au CIS Rennes Beaugard pour les agents SD est en cours. Son développement sera mise en œuvre dans les prochains mois à venir.

Domaine d'intervention

La spécialité sauvetage-déblaiement permet d'intervenir en matière de reconnaissance, de sauvetage et de sécurisation d'un site dans les milieux effondrés ou menaçant ruine, où les moyens traditionnels des sapeurs-pompiers sont inadaptés,

ou dont l'emploi s'avère dangereux en raison des risques présentés. Les interventions les plus courantes consistent à reconnaître, dégarnir et venir en soutien des moyens traditionnels suite à un incendie dans des parties bâtementaires complexes.

Les sauveteurs-déblayeurs sont aussi là pour faire face aux catastrophes naturelles, et répondre à la sollicitation des COS qui peuvent demander un appui logistique et technique sur des risques bâtementaires.

Enfin, la compétence « manœuvre de force et désincarcération spécifique » comme sur les véhicules poids lourds, les trains, le métro, et les machines agricoles, viendra compléter leurs compétences de spécialistes.

Équipement

Actuellement, les moyens de sauvetage déblaiement sont répartis de la manière suivante :

- ▶ Une Cellule Sauvetage Déblaiement Manœuvre de Force à Rennes Beaugard
- ▶ Une Cellule Soutien Sauvetage Déblaiement à Rennes Beaugard
- ▶ Un véhicule Protection Eclairage Ventilation Sauvetage Déblaiement à Fougères, Bain-de-Bretagne et Dol de Bretagne

Ces moyens permettent de proposer 3 niveaux d'engagement :

- ▶ Search And Rescue (USAR) composée d'un chef d'unité et de 6 équipiers (1^{er} niveau)
- ▶ Une Unité composée d'un chef d'unité et de 10 équipiers (2^{ème} niveau)
- ▶ Une section sauvetage déblaiement composée d'un chef de site, de 3 chefs d'unité et de 30 équipiers (3^{ème} niveau)

Un COS peut, en cas de doute, faire appel à un Conseiller technique seul (SDE3) pour obtenir un avis avant d'engager des moyens spécialisés en sauvetage déblaiement.

Les qualités du sauveteur-déblayeur

Chaque spécialiste en sauvetage déblaiement doit être en capacité de pouvoir s'engager dans des lieux confinés, hostiles et être endurant car les interventions peuvent durer très longtemps. Ses compétences et ses connaissances sur les notions bâtementaires sont indispensables, sans oublier sa capacité manuelle à pouvoir trouver des solutions aux problématiques du COS. Rigueur, discipline et travail en équipe sont des valeurs indispensables pour ces spécialistes.



Le projet de plateforme technique et logistique se dessine

La réflexion sur la mutualisation des activités de maintenance et de logistique entre le SDIS et le Département d'Ille-et-Vilaine se poursuit. L'objectif est la création d'un service unifié qui permette de mutualiser plusieurs activités (logistique, maintenance véhicules et matériels, magasins habillement, matériels et pièces détachées) et certaines infrastructures (restauration, aires de lavage, stationnement...).

Le 12 décembre dernier, le Président a officiellement désigné le SDIS comme l'établissement qui accueillera le nouveau service mutualisé dans son organisation. Il regroupera à terme des agents du groupement des services techniques, ainsi que des agents du pôle construction et logistique du Département.

L'année 2020 permettra de poursuivre le travail de mise en place du service unifié avec l'élaboration de la convention fixant les modalités de fonctionnement, la création du futur organigramme et des fiches de poste, et l'élaboration du futur règlement intérieur.

La réflexion sur la mise en place de ce service unifié est conduite grâce à la collaboration des équipes du SDIS et du Département, et le soutien du cabinet d'assistance à maîtrise d'œuvre Lamotte FCL/Gérer la Cité, choisi pour accompagner le projet. L'objectif est d'améliorer les conditions de travail, la qualité du service rendu et d'optimiser les coûts.

Sur le plan immobilier, ce projet s'accompagne de la rénovation partielle du site du Hil qui accueille actuellement une partie de la logistique, le service coordination ressources, le service garage, et le service travaux.

En quelques chiffres

- Environ 80 personnels concernés du groupement des services techniques du SDIS et du pôle construction et logistique du Département
- 7500 m² d'ateliers et de magasins mutualisés sur le site du Hil qui accueillera le futur service unifié
- Coût du projet : 15 millions d'euros TTC entièrement financés par le Département d'Ille-et-Vilaine



Des premières esquisses du futur projet immobilier ont été élaborées par le cabinet de maîtrise d'œuvre Mostini architectes et associés. Les études d'avant-projet détaillées se poursuivent.

La consultation des entreprises pour la déconstruction et le désamiantage des bâtiments a été lancée pour permettre un démarrage du chantier au printemps 2020. Les travaux de construction de la future plateforme débiteront en septembre 2020.

A noter que la livraison de la phase 1 du projet immobilier est programmée en janvier 2022. La mise en place du service unifié intégrant l'ensemble des personnels SDIS et Département réunis est prévue également début 2022.



Calendrier

- **Décembre 2019** - désignation du SDIS comme l'établissement qui accueillera le futur service unifié

ANNÉES 2020-2021

- ▶ Déconstruction et désamiantage des bâtiments sur le site du Hil au printemps 2020
- ▶ Poursuite du travail sur la mise en place du services unifié : élaboration de la convention fixant les modalités de fonctionnement, création du futur organigramme et des fiches de poste, élaboration du règlement intérieur)
- ▶ Travaux de construction du nouveau bâtiment et de la première phase de restructuration des ateliers à compter de septembre 2020

ANNÉE 2022

- ▶ Restructuration des ateliers
- ▶ Mise en place du service unifié regroupant des agents du groupement des services techniques du SDIS et des agents du pôle construction et logistique du Département (80 agents)

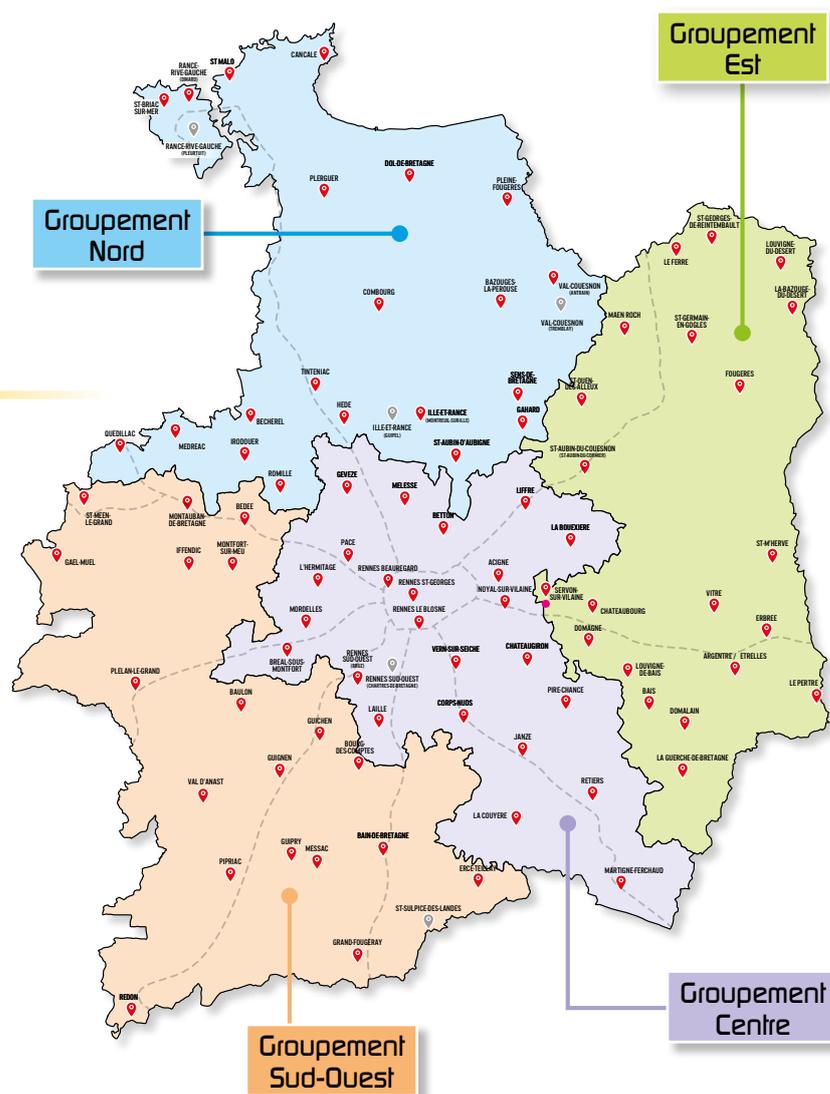
AUTOMNE 2022

- ▶ livraison de la phase 2 de restructuration des ateliers



Une nouvelle organisation se met en place sur le territoire

A compter du 1^{er} janvier 2020, la nouvelle organisation du SDIS se met en place. Sur le territoire, cela se traduit par une évolution des missions confiées aux groupements territoriaux dans le but de renforcer l'accompagnement managérial des chefs de CIS et de favoriser la contribution de tous au modèle de sécurité civile. Comment se déclinent les missions confiées aux groupements ? Présentation.



Le groupement territorial est chargé de mettre en œuvre les politiques d'animation du territoire et de soutien au management des CIS. Le chef de groupement mobilise et fait partager aux acteurs du territoire les enjeux auxquels est soumis le SDIS pour les années à venir.

En matière de soutien managérial aux CIS

- Etablit un diagnostic de fonctionnement des centres
- Accompagne les chefs de CIS dans le management de leur centre. Il prépare également les successions de binôme de direction de centre, détecte le besoin en accompagnement des équipes d'encadrement des centres
- Organise, anime et coordonne l'activité des CIS dans un cadre départemental
- Initie et met en œuvre les actions favorisant le développement et l'encouragement du volontariat

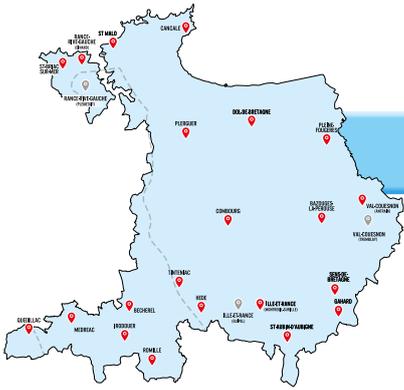
En matière d'animation de territoire

- Rencontre régulièrement les maires, les acteurs socio-économiques et les responsables de l'agence départementale de son territoire

- Réalise, met en œuvre et coordonne les manifestations protocolaires du territoire
- Contribue à la mise en œuvre des projets transversaux sur le territoire
- Contribue à l'animation des services territorialisés

Il contribue à la gouvernance départementale

- Participe aux réunions de coordination générale, thématiques, séminaires de chefs de centres et de cadres
- Anime la réunion de coordination territoriale
- Contribue à l'élaboration des tableaux de bord de la Direction des Territoires et de la Logistique
- Contribue à la permanence opérationnelle
- Représente le DDSIS sur le territoire du groupement



LE GROUPEMENT NORD

21 CIS (dont 18 CIS volontaires)



Lieutenant-colonel Joël Bouly
Chef du groupement Nord



Commandant Philippe Rosquin
Adjoint au chef du groupement Nord



Capitaine Jean-Christophe Davy
Adjoint SPV en charge de l'encouragement du volontariat

Assistants de secteur



Dominique Chicoy-Bertau
IRODOUËR • RANCE RIVE GAUCHE •
SAINT-BRIAC-SUR-MER • ROMILLÉ •
QUÉDILLAC • MÉDRÉAC • BÉCHEREL



Nadine Le Helloco
COMBOURG • DOL-DE-BRETAGNE •
ILLE-ET-RANCE • PLEINE-FOUGÈRES • TINTÉNIAC •
HÉDÉ-BAZOUGES • SAINT-AUBIN-D'AUBIGNÉ •
MÉDRÉAC • BÉCHEREL



Valérie Collet
CANCALE • GAHARD • PLERGUER • SAINT-MALO
• SENS-DE-BRETAGNE • VAL-COUESNON
• BAZOUGES-LA-PÉROUSE



LE GROUPEMENT EST

21 CIS (dont 20 CIS volontaires)



Commandant François Picot
Chef du groupement Est



Capitaine Jean-François Rault
Adjoint au chef du groupement Est



Capitaine Pierre Simonneaux
Adjoint SPV en charge de l'encouragement du volontariat

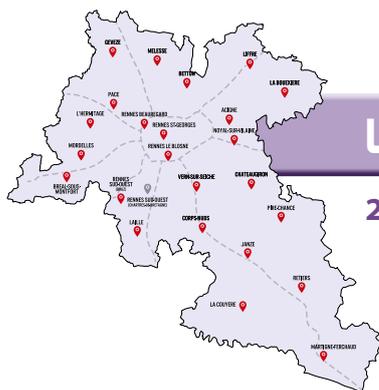
Assistants de secteur



Sandra Guéné
MAEN ROCH • SAINT-AUBIN-DU-COUESNON • SAINT-GEORGES-
DE-REINTEBAULT • SAINT-GERMAIN-EN-COGLÈS •
SAINT-OUEN-DES-ALLEUX • LA BAZOUGE-DU-DÉSERT •
LOUVIGNÉ-DU-DÉSERT • LE FERRÉ - FOUGÈRES



Véronique Brassier
BAIS • CHÂTEAUBOURG • DOMALAIN • LA GUERCHE-DE-BRETAGNE
• LE PERTRE • SERVON-SUR-VILAINE • ERBRÉE •
ARGENTRÉ/ETRELLES - SAINT-M'HERVÉ • VITRÉ •
DOMAGNÉ • LOUVIGNÉ-DE-BAIS



LE GROUPEMENT CENTRE

24 CIS (dont 20 CIS volontaires)



Lieutenant-colonel Régis Demay
Chef du groupement



Commandant Walter Pascual
Adjoint au chef du groupement Centre



Capitaine François Rapilly
Adjoint SPV en charge de l'encouragement du volontariat

Assistants de secteur



Delphine Hoguet-Dallerac
CHÂTEAUGIRON • CORPS-NUDS • JANZÉ
• LA COUYÈRE • MARTIGNÉ-FERCHAUD
• PIRÉ-CHANCÉ • RENNES BEAUREGARD •
RETIERS



Virginie Nourrisson
BRÉAL-SOUS-MONTFORT •
LAILLÉ • PACÉ •
RENNES LE BLOSNE •
RENNES SUD-OUEST •
VERN-SUR-SEICHE



Michèle Daguet-Petitjowan
LA BOUËXIÈRE • L'HERMITAGE
• MORDELLES



Isabelle Gelot
ACIGNÉ • BETTON • GÉVEZÉ
• LIFFRÉ • MELESSE • NOYAL-SUR-VILAINE
• RENNES SAINT-GEORGES



LE GROUPEMENT SUD OUEST

20 CIS (dont 18 CIS volontaires)



Commandant Frederic KATUSZYNSKI
Chef du groupement



Capitaine Frédéric Pain
Adjoint au chef du groupement Sud-Ouest



Commandant Frédéric Claret
Adjoint SPV en charge de l'encouragement du volontariat

Assistants de secteur



Isabelle Chauvel
BAIN DE BRETAGNE / SAINT-SULPICE-DES-LANDES • BAULON • BÉDÉE
• BOURG-DES-COMPTES • ERCÉ-TEILLAY • GUICHEN • IFFENDIC
• MONTAUBAN-DE-BRETAGNE • MONTFORT-SUR-MEU



Pierrette Mahéo
GAEL/MUEL • GRAND-FOUGERAY • GUIGNEN •
GUIPRY • MESSAC • PIPRIAC • PLÉLAN-LE-GRAND •
REDON • SAINT-MÉEN-LE-GRAND • VAL D'ANAST

A Noyal-Châtillon-sur-Seiche, une fuite d'acide chlorhydrique se produit sur un camion citerne

Le 18 décembre dernier vers 11h, les sapeurs-pompiers sont alertés par un conducteur d'une fuite qui vient de se produire sur la citerne de son camion. Celui-ci transporte de l'acide chlorhydrique et une fumée dense s'échappe du poids lourd qui circule sur l'axe routier Rennes-Chartres-Bretagne. Le CTA-CODIS déclenche alors un chef de groupe, un FPTSR, les spécialistes RCH3 et le VRCB du CIS Rennes Le Blosne. Immédiatement, la route est barrée dans le sens Chartres/Rennes et un périmètre de sécurité est mis en place. La fuite est identifiée au niveau d'un petit tuyau d'évacuation, et le produit qui s'écoule est visible. L'opération consiste alors à obturer cette première fuite à l'aide d'une pinoche, série de cônes de différentes tailles qui permettent de réaliser le colmatage. L'incident s'est produit à proximité d'une zone industrielle assez dense qui regroupe plusieurs entreprises. Trois d'entre elles sont situées dans le sens du vent. 40 employés sont évacués et 20 autres confinés à l'intérieur des locaux.



L'acide chlorhydrique contenu dans la citerne se trouve au contact direct d'un revêtement d'ébonite destiné à protéger la paroi métallique de la citerne qui pourrait être endommagée par le produit. Les spécialistes du risque chimique identifient que ce revêtement s'est fissuré et que le produit s'infiltrait directement contre la paroi de la citerne. Une seconde fuite apparaît d'ailleurs rapidement. Elle est à nouveau colmatée. Le risque de voir la citerne s'éventrer est écarté mais de nouvelles fuites sont à prévoir. Effectivement, la 3^{ème} fuite fait son apparition. Celle-ci provient cette fois directement de la paroi métallique. Il ne reste par conséquent qu'une solution : transvaser l'acide chlorhydrique dans une nouvelle citerne. Le transporteur identifie un autre camion adapté à son transport, mais il est situé à Caen. Il est acheminé sur les lieux.

Pendant ce temps, deux entreprises sont réquisitionnées afin de procéder au pompage du produit et acheminer 24 containers de manière à avoir une alternative en cas de difficulté d'acheminement de la nouvelle citerne. Le matériel de pompage du produit est installé, mais l'action des pompes se révèle dans un premier temps inefficace. Trois types de matériels différents seront testés afin de parvenir à récupérer efficacement le produit. L'opération de transvasement s'étendra sur une durée de 5 heures. L'intervention s'achèvera à 21h15.

Éléments favorables à l'intervention

- Bonne connaissance du produit et des risques associés
- Localisation de l'intervention sur une route en pente dans le même sens que le vent

Facteurs défavorables

- Défaillance du matériel de pompage du produit
- Difficulté à réquisitionner des entreprises pour cette opération de longue durée
- Localisation de l'intervention dans un secteur industriel dense et sur un axe de circulation important
- Gestion des relèves en personnels à assurer sur une journée à l'activité opérationnelle dense



Moyens opérationnels

1 VICB - 1 FPTSR - 1 FPT - 1 VLCC - 4 VLCC - 1 VL chef de site - 1 VSO - 3 VL, soit 33 sapeurs-pompiers des CIS de Rennes Le Blosne, Rennes Beaugard, Rennes Sud-Ouest (Bruz), Janzé, Noyal-sur-Vilaine, Châteaugiron et de la direction départementale



Fuite d'acide chlorhydrique sur un camion citerne à Noyal-Châtillon-sur-Seiche, le 18 décembre 2019



**SAPEURS
POMPIERS**
Ille & Vilaine

A Saint-Malo, un véhicule s'encastre dans une maison

Le 14 août dernier vers 10h45, le CTA-CODIS est informé d'un accident de voiture qui s'est produit dans une zone pavillonnaire à Saint-Malo. Le personnel du VSAV engagé sur place découvre une voiture encastree dans le garage d'une maison. Le conducteur, pris d'un malaise au moment de l'accident, est parvenu à sortir du véhicule. Il est pris en charge par le personnel du VSAV pour effectuer un bilan médico-secouriste. Le choc a été violent et le véhicule se trouve incarcéré dans la façade de la maison. Compte tenu du risque potentiel d'effondrement, un périmètre de sécurité est mis en place. Une reconnaissance bâtiminaire est effectuée dans un premier temps au niveau du garage qui a subi la violence de l'impact. Il est décidé par le commandant des opérations de secours de ne pas extraire le véhicule de la façade de la maison compte tenu du risque avéré d'effondrement. Les moyens spécialisés du

PEVSD sont sollicités. Les personnels mettent alors en place une sécurisation provisoire du garage au moyen d'étais métalliques. Une fois cette étape réalisée, le véhicule est alors extrait par un véhicule remorqueur. La sécurisation intégrale du garage pourra alors être achevée.

Éléments favorables à l'intervention

- Bonne anticipation du CTA-CODIS sur l'engagement des spécialistes du sauvetage déblaiement
- Bonne réaction des primo-intervenants VSAV –VTU, en insistant auprès du remorqueur pour ne pas enlever le véhicule accidenté compte tenu du risque d'effondrement.
- Absence d'occupants dans la maison
- Vitesse modérée du véhicule impliqué qui a permis de réduire l'impact
- Bonne coopération du voisinage afin de faciliter la mise en place d'un centre de regroupement des moyens

Facteurs défavorables

- Volonté du remorqueur d'extraire le véhicule encastree

Moyens opérationnels

1 VSAV - 1 VTU - 1 VLCC - 1 VLCC
 - 1 PEVSD - 1 CESOSD - 1 VPCEL, soit 14 sapeurs-pompiers des CIS de Saint-Malo, Dol-de-Bretagne, Rennes Beauregard et de la direction départementale.



A Domagné, un bâtiment agricole s'embrase

Le 5 août dernier vers 9h, les sapeurs-pompiers sont déclenchés pour un feu de bâtiment agricole sur la commune de Domagné. A leur arrivée sur les lieux, le bâtiment d'une superficie de 2000 m² de stockage de luzerne déshydraté est entièrement embrasé. La charpente métallique s'est effondrée. Un second bâtiment se situe à 8 mètres environ et est soumis au rayonnement du feu. La priorité est donc d'éviter la propagation du sinistre. Une lance canon est immédiatement mise en œuvre sur CCGC LC de manière à créer un rideau d'eau entre les deux bâtiments et protéger celui encore préservé.

Pendant ce temps, les employés de l'usine dégagent les produits stockés à proximité pour permettre l'approche des moyens sapeurs-pompiers. Deux lances positionnées sur EPS et CCFS sont également déployées afin de diminuer le potentiel calorifique.

L'alimentation en eau est réalisée depuis une réserve incendie de 900m³ présente sur le site et un plan d'eau situé à proximité, et qui permet au DA et aux FPT présents sur le site de se mettre en aspiration. Le BEA est déployé sur la façade nord du bâtiment. Son action permet de réduire l'intensité

Éléments favorables à l'intervention

- Intervention réalisée de jour sous une météo clémente
- Bonne collaboration de l'entreprise pour l'accueil des secours et la mise à disposition de personnel
- Mise en place de lances crapauds afin d'éviter d'exposer les personnels à un risque d'effondrement du bâtiment

Facteurs défavorables

- Un seul point d'accès pour entrer dans le bâtiment.
- Pas de recoupement dans le bâtiment.
- Charpente métallique tombée rapidement sur le fourrage.
- Pas de remplissage de la réserve incendie due à une vanne fermée.
- Présence d'un nid de guêpes en terre à l'endroit où se trouvaient les engins (8 sapeurs-pompiers piqués, mais sans gravité).



du feu. En complément, trois lances crapauds alimenté par MPR sont mises en œuvre sur la porte d'accès au bâtiment sinistré. Elles permettent d'éviter l'engagement des personnels à l'intérieur du bâtiment et de les soustraire à un risque potentiel d'effondrement. Un soutien sanitaire est mis en place durant toute la durée de l'opération.

Moyens opérationnels

2 CCFM – 1 CCGCLC - 5 VLCC – 1 FPTL – 2 DA - 2 VTU – 1 VLCC – 1 PCM – 2 EPC – 1 BEA – 1 VLS – 1 VLHR – 1 VPCEL – 1 VAR – 2 VSAV – 3 CCFS – 1 VSO – 2 FPT – 4 MPR – 1 camera thermique, soit 83 sapeurs-pompiers des CIS de Châteaubourg, Rennes Saint-Georges, Rennes Beauregard, Rennes Le Blossne,

Domagné, Servon-sur-Vilaine, Noyal-sur-Vilaine, Liffré, Gahard, St Malo, Vitré, L'Hermitage, Louvigné-de-Bais, Vern-sur-Seiche, Saint Aubin-du-Couennon, La Guerche-de-Bretagne Gahard, Rennes sud-ouest, La Couyère, Gévezé, Argentré-Etrelles, Janzé, Châteaugiron et de la direction départementale.



A Val d'Isère, un hangar est détruit par le feu



Le mercredi 21 août 2019 vers 15h20, le CTA-CODIS reçoit l'appel d'un agriculteur. Celui-ci observe l'émission de fumée blanche provenant de son stockage de foin et de paille. Il ne perçoit pas de flamme malgré une odeur de roussi. Les moyens de secours correspondant à un départ de feu de bâtiment agricole sont engagés. A leur arrivée sur place, les sapeurs-pompiers découvrent un hangar de 1100 m² qui abrite 150 bottes de paille sèche, 20 bottes de foin ainsi qu'une centaine de roundballers. Le bâtiment qui présente une toiture recouverte de panneaux solaires est totalement embrasé avec 70 génisses à l'intérieur. Afin d'éviter de soumettre le personnel à un risque d'effondrement, l'attaque du feu est essentiellement réalisée depuis l'extérieur.

1 LDMR 1000 est positionnée sur EPS, une LDMR 500 sur FPT et une lance canon sur CCGC LC sont également mise en œuvre, ainsi qu'une lance crapaud. Le refroidissement des bottes est par ailleurs assuré à l'aide d'une LDMR500 au débit réduit de 100/mn. 65 animaux sont sortis par le propriétaire et les personnels sur place. Ils seront examinés par le vétérinaire. 5 animaux périront dans le sinistre. Légèrement brûlé, le propriétaire est pris en charge et évacué vers le centre hospitalier de Vitré. Deux autres membres de la famille, intoxiqués, sont pris en charge par la VLS puis également conduits à l'hôpital. Suite à une chute, le chef d'agrès du CCFM est également évacué vers le Centre hospitalier de Vitré.

Eléments favorables à l'intervention

- Evacuation rapide favorisée par de nombreuses sorties
- En attendant le CDC, utilisation du personnel du VPHV (GOC3 ce jour-là) au profit de la gestion opérationnelle et du commandement
- Solidarité entre les agriculteurs et utilisation d'une charrue pour éviter les risques de propagation aux champs contigus
- Pas de risque de propagation au tiers : bâtiment isolé

Facteurs défavorables

- VLCG en maintenance : le VLF utilisé ne possède pas de BER.
- Certains chefs d'agrès se présentent sans TPH 700
 - Engagement tardif du Chef de Colonne et de ses officiers Moyens et Renseignements
 - Accident d'un SP (chute) venant rajouter une charge émotionnelle à l'opération
 - Conditions climatiques : forte chaleur extérieure



Moyens opérationnels

3 CCFM - 1 VTP - 1 CCGCLC - 1 EPS30XC - 2 FPTSR - 1 VLCC - 1 DA - 7 VL - 4 VSAV - 1 VLS2 - 1 FPT - 1 VSO, soit 73 sapeurs-pompiers des CIS d'Acigné, Châteaubourg, Domagné, Fougères, Liffré, Rennes Sud Ouest1 (Bruz), Servon Sur Vilaine, St Aubin Du Couesnon, Vitré et de la direction départementale.

A Romagné, un violent accident fait deux victimes en urgence absolue



Le 27 août dernier vers 19h30, le CTA-CODIS est alerté d'un violent accident de la route qui vient de se produire sur la commune de Romagné. 3 véhicules et plusieurs victimes sont impliqués. Le CTA-CODIS engage immédiatement d'importants moyens importants : 4 VSAV, 1 FPTSR et 1 VLCC ainsi que le SMUR de Fougères sont dépêchés sur les lieux. A l'arrivée sur les lieux des premiers moyens de secours, les sapeurs-pompiers découvrent 7 impliqués dont deux personnes incarcerated. Le choc a été extrêmement violent et les deux passagers prisonniers de l'habitacle sont en état d'urgence absolue. 3 VSAV supplémentaires sont sollicités, de manière à prendre en charge l'ensemble des victimes. La circulation est totalement coupée sur l'axe routier principal Romagné-Saint-Aubin-du-Cormier. La désincarcération des deux victimes mobilisera les équipes ; elles seront médicalisées sur place et hélicoptérées par le Smur vers le centre hospitalier de Rennes. Les 5 autres victimes, en état d'urgence relative seront évacuées vers le centre hospitalier de Fougères.

Facteurs défavorables

- Localisation de l'intervention au cœur du centre-ville qui a généré un public nombreux
- Difficultés d'approche de l'hélicoptère du Smur compte tenu de l'affluence du public à proximité

Éléments favorables à l'intervention

- Engagement rapide et adapté des moyens de secours par le CTA-CODIS
- Efficacité des réactions immédiates du 1^{er} COS afin de prendre en charge l'ensemble des victimes
- Engagement du chef de colonne qui a permis de sectoriser et de gérer les partenaires extérieurs (médias, autorités locales...)
- Bonne coordination des équipes SMUR et de l'hélicoptère SMUR



Moyens opérationnels

1 FPTSR - 7 VSAV - 2 VLCC - 1 VLCC - 1 SMUR - 1 HELISMUR, soit 29 sapeurs-pompiers des CIS de Fougères, Saint-Germain-en-Coglès, Maen Roch, Saint-Ouen-des-Alleux, Sens-de-Bretagne, Saint-Aubin-du-Couesnon et de la direction départementale.

Même lors des activités sportives, prenez soin de vos yeux !

Les traumatismes oculaires sont fréquents avec la pratique sportive. Savez-vous par exemple que 7.5% d'entre eux sont d'origine sportive ? Les personnels du SDIS n'échappent pas à ce type d'incident. En effet, 5 sapeurs-pompiers ont présenté des lésions oculaires à la suite d'un accident de sport cette année. La plupart du temps, ces incidents sont heureusement bénins, mais il peut être utile de reconnaître ceux qui méritent une attention particulière.

Les traumatismes oculaires dépendent des spécificités du sport. Ils sont plus fréquents dans les sports de balle et de ballon, de contact. Au sein du SDIS, 5 accidents avec lésions oculaires ont été déclarés en 2019, contre 6 en 2018.

Les circonstances de ces accidents sont assez similaires : elles concernent des séances de sport collectif (football et badminton) lors desquelles les sapeurs-pompiers ont reçu le ballon/volant dans l'œil. Certaines lésions peuvent entraîner de graves séquelles voire un arrêt de travail prolongé.

Les lésions oculaires qui méritent une attention

Après un choc

Les lésions principalement observées au niveau des yeux sont des œdèmes des parties molles autour de l'œil, des hémorragies conjonctivales et des érosions de cornée. Si le traumatisme est léger, l'agent ferme les yeux et ne se plaint pas trop.



- ▶ **Une rougeur unilatérale indolore** peut évoquer une hémorragie sous conjonctivale : c'est en général bénin et guérit spontanément en plusieurs jours.
- ▶ **Une rougeur unilatérale accompagnée de douleur** peut être due à un problème de lentille ou à la présence d'un corps étranger fiché dans la cornée (poussière, sable) ou une érosion de cornée (doigt dans l'œil).
- ▶ **En cas de baisse brutale de la vision**, il peut s'agir d'un décollement de la rétine ou d'une cataracte : urgence.

Sans traumatisme

- ▶ **S'il existe une baisse brutale de la vision** (même sans douleur), il faut consulter en urgence car il peut s'agir d'un AVC ou d'un glaucome.
- ▶ **Un œil rouge et extrêmement douloureux évoque une poussée de tension** (glaucome) : c'est une urgence.

Comment limiter le risque de lésions lors des séances de sport ?

On peut limiter les risques de blessures avec quelques précautions :

- ▶ Assurez-vous d'avoir été vu avant de réaliser une passe
- ▶ Soyez vigilant lors des séances (particulièrement lors des changements de mouvement et à la réception des passes)
- ▶ Faites attention à l'environnement dans lequel vous pratiquez pour éviter de vous blesser
- ▶ Veillez à utiliser du matériel adapté (ballon correctement gonflé / jupe du volant non endommagée)
- ▶ Adaptez la pratique selon la fatigue et le niveau de chacun
- ▶ Portez des lunettes de protection

Attention : suite à un choc violent (petite balle dure à vitesse rapide), il y a un risque d'hémorragie grave (sang à l'intérieur de l'œil).

Il est recommandé de se rapprocher des encadrants sportifs (EAP) pour adapter vos séances et solliciter le remplacement des consommables en cas de besoin (volants usagés par exemple).

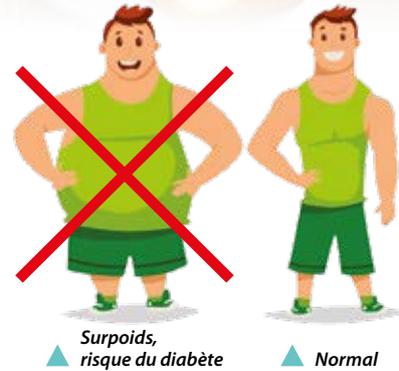
Conduite à tenir en cas d'incident

- ▶ Mettez l'agent au repos en position assise
- ▶ Assurez-vous qu'il n'a pas de baisse de l'acuité visuelle et qu'il ouvre l'œil spontanément
- ▶ Ne touchez jamais un œil traumatisé. Si possible, posez doucement une compresse propre sur l'œil et faites-la tenir avec du sparadrap
- ▶ Consultez un ophtalmologiste dans la journée : il recevra toujours un patient pour un traumatisme.



Partez du bon pied avec un bon petit déjeuner !

Savez-vous que le petit déjeuner reste le repas le plus important de la journée ? A lui seul, il représente 25% des apports énergétiques d'une journée. Pourtant, nombreux sont ceux qui n'en consomment pas par manque de temps, par habitude, par manque d'appétit, ou pour gagner quelques minutes de sommeil ! Et pourtant, ses bienfaits ne sont pas à négliger !



Que se passe-t-il si on ne consomme pas de petit déjeuner ?

- ▶ Vos muscles et votre cerveau ne sont pas alimentés en énergie donc vous serez moins performant au niveau intellectuel et sportif
- ▶ Fatigue
- ▶ Hypoglycémie qui peut engendrer un malaise
- ▶ Difficultés pour se concentrer
- ▶ Augmentation des quantités ingérées au déjeuner
- ▶ Augmentation du jeûne nocturne
- ▶ Possibilité de grignotage dans la matinée donc risque de surpoids/obésité
- ▶ Possibilité de carences en vitamines et minéraux

Qu'est-ce qu'un petit déjeuner équilibré ?

Il se compose de :

- ▶ **Une boisson chaude ou froide (un café, un thé, une infusion, eau...)** +/- sucre pour hydrater le corps
- ▶ **Un produit céréalier (pain, biscotte, céréales type flocon d'avoine, muesli, corn flakes...)** pour apporter de l'énergie au corps grâce aux sucres lents
- ▶ **Un produit laitier (un yaourt, un fromage blanc, 2 petits suisses, un verre de lait...)** pour couvrir les besoins en calcium
- ▶ **Un fruit ou une compote sans sucre ajouté ou un verre de jus d'orange pur jus** pour apporter de la vitamine C

Vous pouvez consommer de la matière grasse (beurre, margarine) en quantité modérée (10g) ou un peu de confiture...

Vous pouvez consommer des protéines animales au petit déjeuner comme des œufs, du jambon mais il faut penser à en consommer moins aux repas suivants.

A chacun son petit déjeuner, mais équilibré ! Et vous, quel serait le vôtre ?

- Un café noir avec un sucre
- 60g de pain aux céréales
- 10g de beurre
- Un yaourt nature sucré
- 2 kiwis

- Un chocolat au lait
- 50g de flocons d'avoine
- Une orange pressée

- Lait d'amande enrichi en calcium
- 60g de pain grillé
- 30g de confiture
- 1 pomme

- Un thé nuage de lait sans sucre
- 4 biscottes au froment
- 10g de margarine
- 2 petits suisses nature sans sucre
- Une compote sans sucre ajouté

- Un café noir sans sucre
- 60g de pain blanc
- 30g de camembert
- Une pomme

- Un café nuage de lait, 1 sucre
- 2 œufs brouillés
- 50g de pain grillé
- 10g de beurre
- 1 fromage blanc nature sans sucre
- Un ramequin de fraises

Manger un petit déjeuner fait partie des attitudes à avoir pour avoir une alimentation équilibrée. Une alimentation équilibrée se compose de 3 repas principaux : petit déjeuner, déjeuner et dîner.



Rennes Le Blosne dispose désormais d'un centre de secours entièrement réhabilité



Les travaux de réhabilitation du centre d'incendie et de secours de Rennes Le Blosne, engagés depuis janvier 2015, viennent de s'achever. Les 127 sapeurs-pompiers que compte l'effectif du CIS Rennes Le Blosne disposent désormais d'un tout nouvel équipement adapté aux exigences opérationnelles.

Les opérations de rénovation se sont déroulées en trois phases successives de travaux menées en site occupé. Des interventions importantes de démolition et de désamiantage ont été nécessaires, et ont fait subir 18 mois de retard à l'opération.

L'opération s'étend sur une surface globale de bâtiment de près de 4000 m². Le nouvel ensemble se compose désormais d'une construction neuve venue s'adosser au bâtiment principal. Elle abrite le pôle opérationnel avec une vaste remise, le foyer, une partie de l'espace restauration, la zone hébergement du pôle vie et détente et le pôle administration. La tour et le bâtiment principal ont ensuite été réaménagés.

L'ancienne remise a été entièrement restructurée ainsi que la fin de l'aménagement de la zone de restauration. Cette phase a occasionné des retards importants sur la suite de planning de l'opération. Enfin, une nouvelle construction neuve a été réalisée le long de l'avenue du Portugal pour abriter le parking, la salle de sports et les vestiaires.

Le nouvel ensemble intègre par ailleurs une salle de sports de 360 m² avec un large mur rideau conçue comme une ouverture transparente de verre. Dans une volonté d'ouverture de cet équipement sur l'extérieur, la salle pourra être

accessible au public extérieur depuis le boulevard du Portugal et l'avenue des Pays-Bas. Elle offrira une belle visibilité depuis la rue aux passants et aux habitants du quartier.

A l'extérieur, différents aménagements ont été réalisés de manière à permettre aux personnels de bénéficier de conditions de travail optimales : station de carburant, aires de lavage, de désincarcération et de manœuvre, stationnement extérieur et réorganisation des espaces verts. Les toitures sont végétalisées et équipées de panneaux solaires pour répondre aux normes de performances énergétiques.

L'opération, d'un montant de 10,3 millions d'euros TTC a été entièrement financée par le Département. Les conditions de sérénité n'étant pas réunies en cette fin d'année 2019 pour inaugurer ce nouveau CIS dans de bonnes conditions, cette cérémonie est reportée ultérieurement.





Vern-sur-Seiche inaugure son nouveau centre d'incendie et de secours



Un an après le démarrage de sa construction, le nouveau centre d'incendie et de secours de Vern-sur-Seiche a officiellement été inauguré. Une cérémonie protocolaire était organisée vendredi 13 septembre pour l'occasion.

Jean-Luc Chenut, Président du Conseil d'administration du SDIS, Didier Moyon, maire de Vern-sur-Seiche, le contrôleur général Eric Candas et le lieutenant Lionel Gogdet, chef de centre, ont procédé à la coupure du ruban tricolore et au dévoilement de la plaque qui viennent symboliser l'inauguration officielle du nouveau centre d'incendie et de secours de Vern-sur-Seiche.

Le nouvel ensemble immobilier que les invités ont eu l'occasion de découvrir se situe rue du Champ-Brulon, à proximité de l'échangeur D34-D141 et de l'entrée « sud » de la commune. Il se compose d'un bâtiment de plain-pied, d'une plateforme de manœuvre, d'une aire de désincarcération, et d'une remise qui permet également d'accueillir les véhicules du centre de secours. Il offre aux 28 sapeurs-pompiers des locaux plus fonctionnels et des conditions de travail agréables.

Le nouveau centre d'incendie et de secours de Vern-sur-Seiche représente un investissement de 1,45 millions d'euros financé à 80 % par le Département d'Ille-et-Vilaine et à 20% du montant hors taxe par la commune de Vern-sur-Seiche qui a mis à disposition le foncier nécessaire au projet.



Construction d'un module d'entraînement au port de l'ARI (MEPARI) sur le site du plateau technique du centre de formation départemental



Le Cabinet d'architecte L'atelier du Moulin vient d'être retenu pour la construction du module d'entraînement au port de l'ARI (MEPARI) qui viendra compléter les équipements du plateau technique de formation.

Ce simulateur qui permettra aux sapeurs-pompiers en formation de réaliser des cheminements sous appareil respiratoire isolant sera complété de locaux supports, tels que des vestiaires et des douches, afin d'améliorer les conditions d'accueil des stagiaires.



Le calendrier

- Consultation de maîtrise d'œuvre : **été 2019**
- Etudes de conception : **années 2019-2020**
- Consultation des entreprises et début des travaux : **année 2020**
- Livraison prévue **en 2021**
- Le coût du MEPARI, estimé à **1.2 million d'euros TTC**, est financé intégralement par le Département.

CIS Gévezé

Les travaux d'extension qui concernent les vestiaires, locaux de vie et la tour de manœuvre se poursuivent. La réhabilitation de la surface actuelle du bâtiment existant transformée en remise a démarré. La fin des travaux est attendue d'ici l'été 2020.



CIS Sens-de-Bretagne

Les travaux de réhabilitation du CIS se sont achevés en décembre 2019. Ils comprennent le réaménagement complet des espaces intérieurs et extérieurs, avec notamment la création de vestiaires femmes/hommes. A l'extérieur, une aire de manœuvre avec balcon a également été aménagée. L'inauguration est prévue au printemps 2020.

CIS Saint-Méen-le-Grand



La 1^{ère} phase de travaux qui correspond à la construction des vestiaires, du local alerte et de la partie administrative se termine en mai 2020. Cette 1^{ère} phase permettra l'emménagement des sapeurs-pompiers dans leurs nouveaux locaux de vie.

Une seconde phase de travaux concernera la réhabilitation de la remise. La livraison du nouvel ensemble immobilier est prévue fin 2020. Il s'agira du premier projet de construction mutualisé entre les sapeurs-pompiers et les agents du Centre d'Exploitation Routier.

CIS Saint-Aubin-du-Couesnon

Le projet de construction d'un centre de secours mutualisé avec le Centre d'exploitation routier actuellement situé sur Liffré se poursuit. La consultation de maîtrise d'œuvre a été lancée au cours de l'été 2019 et l'architecte A'Dao Architecture a été désigné. Le démarrage des travaux est prévu fin 2020 pour une livraison fin 2021.

CIS Plélan-le-Grand

Une nouvelle version de l'avant-projet sommaire a été présentée par l'architecte prenant en compte les remarques émises par la commune et le Département. Elle répond aux besoins des utilisateurs. La consultation des entreprises est prévue en 2020 avec un lancement des travaux en fin d'année 2020.



CIS Le Pertre

La 3^{ème} et dernière phase de réhabilitation a débuté en octobre 2019 et s'achèvera en février 2020. Après les remises et les vestiaires, cette 3^{ème} phase prévoit l'aménagement d'une salle de réunion, la réalisation de sanitaires et de vestiaires féminins, la création d'un local désinfection et enfin l'aménagement du local alerte.

CIS Domalain

Les travaux concernent la création d'une travée supplémentaire et le réaménagement des vestiaires permettant d'accueillir plus de personnels féminins. Le coût est estimé à 150.000 euros. Le démarrage des travaux est prévu début 2020 et devraient s'achever mi 2020.

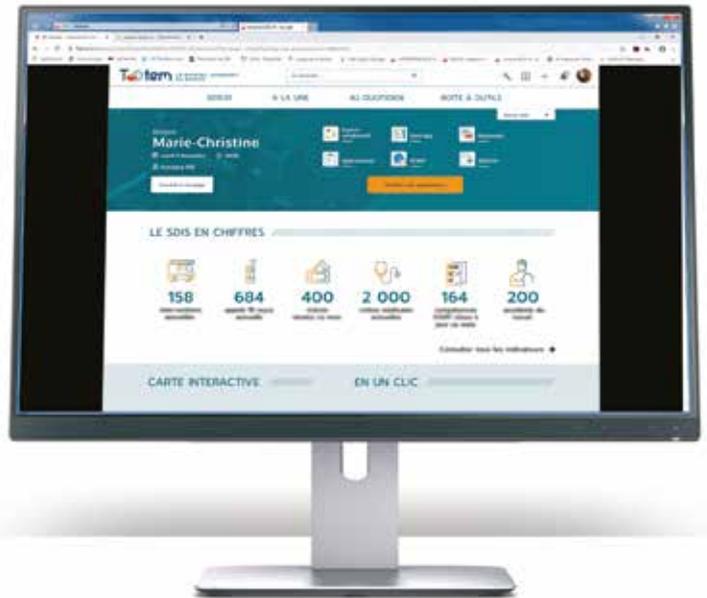
CIS Saint-Malo

Un projet de réhabilitation du CIS de Saint-Malo est lancé. La phase de programmation qui aura permis de recenser les besoins des sapeurs-pompiers s'est achevée fin 2019. Il s'agit d'un projet majeur et prioritaire pour le SDIS et le Département. Différentes possibilités sont en cours d'étude concernant sa réalisation.

CIS Montauban-de-Bretagne

Des travaux viennent de s'achever afin d'aménager des vestiaires, douches et sanitaires. Ils permettent de faire évoluer la capacité d'accueil des personnels de 8 à 16 femmes.

TOOTEM, nouveau nom donné au portail intranet collaboratif



A l'été 2019, les personnels ont été invités à voter pour le nom qui sera porté par le nouveau portail intranet. Parmi les 6 propositions formulées par l'équipe projet, le nom de Tootem, a été plebiscité par 32% des personnels votants, devant Synergie (23%), Wave (17%), Connect (14%), Scoop (10%), et My Planet' (5%). Un clin d'œil au moyen mnémotechnique utilisé pour se souvenir des règles à respecter lors d'un engagement sur un feu en volume clos ! Ce nom évoque également un totem comme élément rassembleur de l'ensemble des personnels du SDIS autour de ce nouvel outil de travail.



Le nom de TOOTEM a donc servi à imaginer le logo du nouveau portail. Il sera également utilisé pour la connexion. Il suffira de saisir TOOTEM via la barre de navigation web.



Les avancées du projet

Le projet de création du nouveau portail intranet collaboratif du SDIS se poursuit. Avec la collaboration de l'agence Eolas, spécialisée dans le développement de projets webs et digitaux, et des membres du groupe projet, l'arborescence du nouvel outil se dessine.

Des tests ont été réalisés auprès d'un panel d'utilisateurs représentatifs du SDIS. Ils ont permis de vérifier l'intuitivité du nouveau portail pour la recherche d'informations ou la réalisation de démarches de manière simplifiée. La conception graphique a fait l'objet de plusieurs échanges qui ont permis d'aboutir à une présentation de l'outil ergonomique et attractive, adaptée aux usages sur postes informatiques fixes ou mobiles.

Une nouvelle phase s'ouvre désormais avec un important travail de

rédaction des contenus du nouveau portail à mener avec l'aide des différents services du SDIS. Pour ce faire, des contributeurs ont été identifiés dans chaque direction, ils ont pour mission de rédiger les contenus qui seront présentés dans les différentes pages de TOOTEM. L'objectif est de permettre un premier déploiement du portail intranet à la fin du premier semestre 2020. Des actions de formations seront réalisées en amont auprès des utilisateurs.



Rappel du calendrier

- **De décembre 2019 à mi mai 2020** : développement du portail intranet TOOTEM par l'agence Eolas sur l'outil Jplatform proposé par Jalios
- **De décembre 2019 à avril 2020** : rédaction des contenus du nouveau portail intranet par les différents services du SDIS, sous l'impulsion de vos contributeurs métiers membres du groupe projet
- **Avril à fin juin 2020** : intégration des contenus dans le nouveau portail par les différents contributeurs identifiés dans les services du SDIS
- **Juillet 2020** : lancement du nouveau portail intranet TOOTEM, accessible à tous les personnels en remplacement de l'intranet actuel

Ils prennent de nouvelles fonctions...



Angélique Loisel-Bezier
(groupement prévision-opération)

Accueil administration générale



Fabien Jamier
(groupement services techniques)

Groupement Prévention



Sylvain Priour
Opérateur maintenance véhicules

Groupement des services techniques



Véronique Hellard
(Groupement formation sport)

Groupement Prévention



Yolande Joubrel
(Groupement formation-sports –
centre de formation départemental)

Groupement formation-sports - Service
prospective et ingénierie des formations



Céline Fournier
(Groupement Sud-ouest)

Groupement Prévention



Patricia Depont
(Groupement Sud-ouest)

Centre de formation départemental -
Groupement Formation-sports



Ludovic Hudon
Gestionnaire de demandes –
Service véhicules

Groupement des services techniques



Pierre Burgaud
Chef du service Réseaux

Direction des Systèmes d'information
et de télécommunication



Cne Hugues Pisigo (SSSM)
Groupement Prévision-opération

Service territorialisé Sud-Ouest



Cne Franck Lefeuvre
(Chargé de mission coordination territoriale)

Chef de mission Direction des territoires
et de la logistique



**Ltn 2^{ème} classe
Benoît Ruffault**
1^{er} adjoint au chef de centre

CIS Rance Rive Gauche



**Ltn 2^{ème} classe
Philippe Leclerre**
(groupement Est)

CIS Rennes Saint-Georges



**Ltn 2^{ème} classe
Eric Montier**
(CIS Rennes Saint-Georges)

Chef de salle CTA-CODIS



Ltn Florent Guinard
(CIS Rennes Beauregard)

Préventionniste service ERP IGH –
Groupement Prévention



Ltn Robert Belhadj
(SDIS 03)

Groupement Prévention

Ils prennent de nouvelles fonctions...



Ltn Sébastien Montagne
(Préventionniste Groupement Est)

2^{ème} adjoint au chef du CIS -
CIS Saint-Malo



Adj Mickael Plonquet
(Groupement sud-ouest)

Groupement formation-sports



Adj Cédric Marchand
(CIS Fougères)

Gestionnaire formation territorialisé Est



Adj Stéphane Allais
(groupement prévision-opération)

Gestionnaire formation territorialisé
sud-ouest

Rennes Bretagne Chapter se mobilise pour collecter des peluches et favoriser une bonne prise en charge des enfants par les sapeurs-pompiers

Mardi 24 septembre à 17h30, le Service départemental d'incendie et de secours d'Ille-et-Vilaine a signé une convention de partenariat avec Rennes Bretagne Chapter, association qui regroupe des passionnés de motos Harley Davidson sous la responsabilité de la concession. Elle mène depuis 13 ans de nombreuses actions caritatives, notamment en faveur des enfants.

L'association Rennes Bretagne Chapter s'est tournée naturellement vers les sapeurs-pompiers d'Ille-et-Vilaine qui portent secours à près d'un millier d'enfants de moins de 6 ans chaque année. L'objectif est de permettre aux sapeurs-pompiers d'entrer en contact plus facilement avec les enfants grâce à l'utilisation de peluches.



Au travers du partenariat établi, l'association Rennes Bretagne Chapter est chargée de démarcher différents partenaires et de récolter des peluches qui permettront aux sapeurs-pompiers un contact plus facile auprès des enfants en bas âge. Les peluches récupérées par Rennes Bretagne Chapter trouveront leur place dans les 102 véhicules de secours et d'assistance aux victimes (ambulances) du département.

La signature de cette convention de partenariat entre Gaëlle Mestries, Administratrice du Service départemental d'incendie et de secours et Conseillère départementale, et de Jérôme Ganeval, Président de Rennes Bretagne Chapter France, a été l'occasion d'officialiser un premier don de 90 peluches aux trois centres d'incendie et de secours de Rennes : Rennes Beaugard, Rennes Saint-Georges et Rennes Le Blosne.



En immersion au sein du CIS de Noyal-sur-Vilaine



Situé à proximité immédiate de l'axe routier Rennes-Paris, le CIS de Noyal-sur-Vilaine est implanté au cœur d'un secteur rural.

33 sapeurs-pompiers s'investissent pour assurer le secours de proximité aux habitants du secteur. Immersion au sein du CIS qui réalise près de 480 interventions à l'année.



Capitaine Jean-Luc Trucas,
chef de centre

Jean-Luc Trucas est engagé en tant que sapeur-pompier volontaire à Noyal-sur-Vilaine depuis 32 ans.



Effectif

33 sapeurs-pompiers volontaires, dont 2 officiers, 1 infirmière, 5 sous-officiers, 13 caporaux et 12 hommes du rang (dont deux en suspens d'engagement). Au nombre de 5, les femmes sont également bien représentées dans l'effectif du CIS. L'une d'entre elle dispose d'un double statut en tant qu'infirmière SPV.

Le CIS connaît un turn-over important au niveau de son effectif mais continue à attirer régulièrement de nouveaux candidats y compris sur le commune voisine de Brécé. Trois SPV déjà formés ont notamment été intégrés par mutation ces dernières années. Les JSP représentent aussi un vivier de recrutement au sein du centre. En 10 ans, le CIS a recruté 11 SPV à la suite de leur formation de jeune sapeur-pompier. Actuellement, deux JSP de Brécé rattachés aux sections de L'Hermitage et de Fougères sont affectés dans les équipes de garde. Ils sont présents à chaque prise d'astreinte, aux cérémonies et sont intégrés à la vie du centre de secours.

Fonctionnement

L'organisation opérationnelle du centre repose sur 4 équipes de gardes.

Une garde active est réalisée par les personnels du vendredi 19h au dimanche 19h.

Les personnels participent par ailleurs à une manœuvre mensuelle. Deux dates sont proposées : un samedi et un dimanche pour faciliter la disponibilité des personnels. En complément des thématiques

de manœuvre proposées par le groupement formation-sports, le CIS est sollicité pour la mise en œuvre d'exercices sur plusieurs sites industriels présents sur la commune (Triballat, STG).

Risques particuliers du secteur

Situé à mi-chemin entre Rennes et Vitry, le centre d'incendie et de secours couvre une portion de l'axe routier Rennes-Paris à la fréquentation très dense. La circulation de véhicules poids lourds est importante sur le secteur qui compte plusieurs sociétés de transport.

Le CIS compte également sur son secteur d'intervention la présence d'un établissement classé Seveso en seuil bas : l'établissement Lindegas qui assure le stockage de gaz toxiques.

Population défendue

Le centre d'incendie et de secours de Noyal-sur-Vilaine couvre en 1er appel les communes de Brécé, Domloup et Noyal-sur-Vilaine, soit une population d'environ 8 000 habitants.

Moyens matériels

1 VSAV – 1 FPT – 1 CAEM – 1 VTU – 1 VLF

L'activité opérationnelle est variée. La présence à proximité de la voie express Rennes/Paris génère une activité importante en matière de secours routier (près de 23,5% de l'activité opérationnelle du CIS). A noter également la présence de plusieurs aires naturelles qui amènent les sapeurs-pompiers à intervenir sur des feux de végétation ou de récolte sur le secteur.

482
interventions en 2018



242
secours
à personnes
(soit 50,5%)



107
secours
routiers
(soit 23,4%)



65
opérations
diverses
(soit 13,5%)



68
incendies
(soit 14%)

Dans les locaux avec les personnels d'astreinte

Sapeur 1^{ère} classe Damien Trohel,
26 ans, SPV depuis 1 an



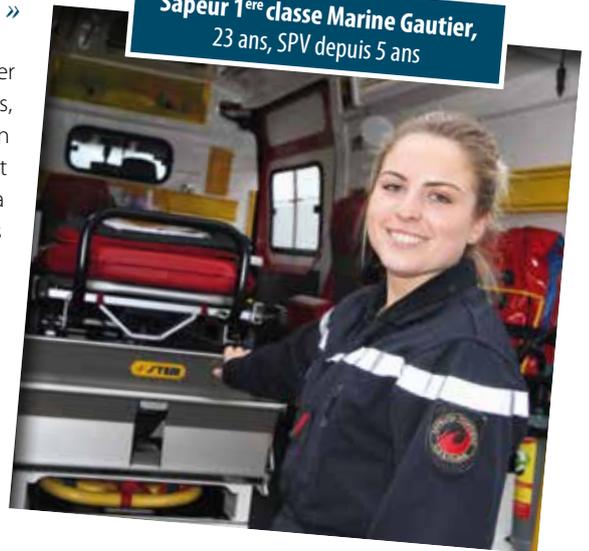
« C'est d'abord par le biais d'un collègue que j'ai découvert le volontariat. Il m'a donné envie de m'investir à mon tour »

« C'est d'abord par le biais d'un collègue que j'ai découvert le volontariat. Il m'a donné envie de m'investir à mon tour. J'ai d'ailleurs déménagé sur la commune de Noyal-sur-Vilaine pour pouvoir m'engager. J'étais à l'époque bénévole au sein de la SNSM. J'ai eu envie de faire plus de terrain et de me forger une expérience en matière d'incendie et de gestion des opérations diverses. J'ai été intégré en tant que sapeur-pompier volontaire il y a juste un an. Je découvre une activité géniale ! Cela me donne encore plus l'envie de m'investir ! Plus on fait d'intervention, plus on a envie ! L'adrénaline, le travail en équipe, l'ordre. Cela me convient complètement. Je découvre de nouvelles choses à chaque intervention. La diversité des interventions est très enrichissante. J'ai eu la chance de faire mon premier feu une semaine après la fin de ma formation. J'ai découvert de vraies sensations. J'ai encore beaucoup de choses à découvrir et j'ai hâte ! J'espère pouvoir suivre la formation de caporal-chef d'équipe d'ici 3 ans et m'investir dans le fonctionnement du centre selon les fonctions qui se libéreront. Ce sont les objectifs que je me fixe pour l'avenir ».

« Très tôt, je me suis intéressée à l'activité de sapeur-pompier. Je venais assister régulièrement aux manœuvres avant même de m'engager »

« Très tôt, je me suis intéressée à l'activité de sapeur-pompier. Je venais assister régulièrement aux manœuvres avant même de m'engager. Puis à l'âge de 13 ans, j'ai intégré la section des jeunes sapeurs-pompiers de L'Hermitage. Une fois mon brevet JSP en poche en 2014, j'ai suivi les formations complémentaires concernant l'appareil respiratoire isolant, le lot de sauvetage, le tronçonnage et le secours à personne. Cette formation m'a permis d'être opérationnel toute mission. Je suis infirmière de profession. Il est vrai que j'ai une préférence pour le secours à personne car j'ai plutôt des aptitudes liées au relationnel et j'aime pratiquer des gestes techniques. Pour autant, je souhaitais également acquérir une expérience dans le domaine de l'incendie. Aujourd'hui, je suis contente de pouvoir continuer à me former régulièrement. Jusqu'à présent, j'ai dû me consacrer davantage à mes études, mais j'espère pouvoir continuer à m'épanouir chez les sapeurs-pompiers. Mon objectif est de pouvoir suivre la formation de caporal en 2020 et d'acquérir une expérience en tant qu'équipier VLS ».

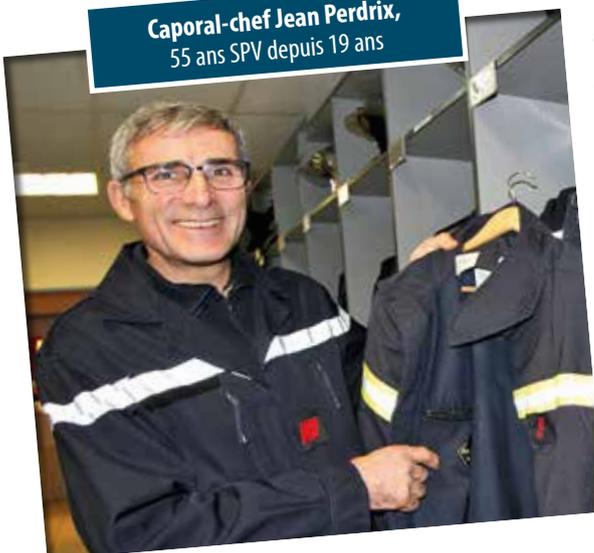
Sapeur 1^{ère} classe Marine Gautier,
23 ans, SPV depuis 5 ans



« J'ai découvert l'activité de sapeur-pompier un peu par hasard. Je travaillais à l'époque avec le chef de centre juste à proximité du centre de secours »

« J'ai découvert l'activité de sapeur-pompier un peu par hasard. Je travaillais à l'époque avec le chef de centre juste à proximité du centre de secours. Il cherchait à recruter pour la construction du nouveau CIS en 2000, et notre employeur facilitait les départs en intervention en journée. J'étais assez sportif et j'aimais la convivialité. Je me suis donc lancé, tout comme 7 autres employés de l'entreprise qui ont, eux aussi, été recrutés ! Le virus de l'engagement ne m'a pas quitté depuis ! J'ai d'ailleurs contaminé également mon fils puisqu'il a rejoint l'effectif du centre il y a 8 ans, ce qui m'apporte une grande satisfaction ! Je me suis investi beaucoup dans l'amicale les 10 premières années en tant que trésorier, puis président. Je suis aujourd'hui référent habillement au sein du centre. Je m'occupe des échanges d'habillement en lien avec le groupement des services techniques, du rappel des règles, mais aussi de la préparation des paquetages pour les nouvelles recrues. Je réalise la formation des personnels au tronçonnage au sein du CIS et je participe également à la vérification des matériels ».

Caporal-chef Jean Perdrix,
55 ans SPV depuis 19 ans



VOCATION



SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS D'ILLE-ET-VILAINE

2 rue du Moulin de Joué
35701 Rennes Cedex 7
☎ 02 99 87 65 43

SECOURS

Suivez-nous sur : [SDIS35officiel](#)
www.sapeurs-pompiers35.fr

